



Rétrospective 2025

LE PETIT SAINT GARENNAIS

VIE DE LA COMMUNE

VIE ASSOCIATIVE

CONSEIL MUNICIPAL



Vendredi 5 Septembre : des vieilles voitures à Saint Pierre la Garenne



L'ACAVE (Amicale du Centre des Amateurs de Véhicules d'Époque) a organisé un rallye de trois jours en Normandie. C'est à Saint Pierre la Garenne, à l'hôtel des Cannisses, que les équipages ont posé leurs bagages pour tout le week-end et ont pu profiter du beau cadre en bord de Seine. Avant de partir sur les routes de notre belle région, les pilotes ont décidé de nous exposer leurs vieilles voitures pour une courte pause sur le parking de la mairie. Ce rassemblement de plus d'une vingtaine de voitures anciennes datant d'avant 1914, de marque pour certaines disparues : Dexter, De Dion Bouton, Grégoire, Darracq, Clément Bayard et Rochet Schneider, ont connu un vif succès auprès des visiteurs et aussi auprès des enfants de l'école.

L'attraction du midi des enfants fut l'observation des belles voitures !



La voiture en page de garde est une Renault AX de 1912.

L'histoire de l'automobile française : Dexter automobile

Dexter était une entreprise basée à Lyon, en France, qui fabriquait d'abord des vélos. Créée par Auguste Faure au début des années 1900, elle a commencé à fabriquer des voitures quand les voitures sont devenues populaires. Initialement, ils ont fait des automobiles puissantes pour les voyages, avec des moteurs à 4 et 6 cylindres. Ensuite, ils ont également essayé de faire des voitures de sport pour les courses. Malheureusement, l'entreprise a dû fermer en 1909, comme beaucoup d'autres marques de voitures de Lyon.

SOMMAIRE

Le Mot du Maire..... 3

La vie de la Commune

Élections 2026.....	4
Journée de résilience.....	6
État civil.....	8
Budget.....	10
École des Sources.....	11
Service technique.....	16
Travaux.....	19
Salle des fêtes.....	20

La Vie Associative

La Bibliothèque/Ludothèque.....	22
Le Comité des Fêtes.....	24
L'Union Culturelle M. Fournier.....	27
L'ASSPLG.....	28
Tarifs de l'ASSPLG.....	32
L'Amicale St Garennaise.....	34

Infos diverses

Biodiversité.....	35
Environnement.....	36
Réunion avec le Procureur.....	38
Portrait d'entrepreneur.....	39
Sécurité numérique.....	40
Recettes.....	42

Horaires de la Mairie :
lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.
Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

Le Petit Saint Garennaise

Magazine d'information de la commune de
Saint-Pierre-la-Garenne
98 Route Nationale 15
27600 Saint-Pierre-la-Garenne
Tél. : 02 32 52 51 24

Suivez-nous sur

www.saintpierrelagarenne.fr ou l'application gratuite
Panneau Pocket

Réalisation et rédaction :

Sylvie Venter, Denise Veron, Virginie Baudoin, Marine Rouen

Impression
AGEFIM

Crédits photos

Comité des Fêtes, ASSPLG, Liliane Bourgeois, Sylvie Venter, Denise Veron, Martine Coquet, Alain Saunier, François Fery, Virginie Baudoin, Marine Rouen



Cher(e)s Saint-Garennaises, Saint-Garennais,

La Magie des fêtes de fin d'année est enfin à nos portes ! Les lumières scintillent à la mairie, à l'école, dans nos rues. C'est une période de l'année propice au partage et à la générosité.

Un repas de Noël sera offert par la mairie à tous les enfants, aux parents représentants d'élèves, aux enseignants. Le Père Noël passera avec des chocolats. Après une année riche en émotions et en défis, ces semaines sont l'occasion idéale de faire une pause, de nous retrouver en famille auprès d'êtres chers.

Le plaisir de l'enfance : écrire au Père Noël, décorer le sapin, la cheminée, dessiner des étoiles et des rennes. Les réunions de famille autour d'une table gourmande, les rires, la distribution de cadeaux : des échanges complices et heureux.

Chaque petite lumière que nous allumons symbolise l'espoir et la promesse d'un nouveau départ.

Prenons le temps de savourer ces moments précieux.

Mon équipe municipale, le personnel technique, mes secrétaires et ATSEM vous souhaitent à toutes et à tous de joyeuses fêtes et nos meilleurs voeux pour 2026.

Que cette période soit synonyme de paix, de joie et de bonheur pour vous et vos proches.

Liliane Bourgeois

Cérémonie des voeux 2025



Liliane Bourgeois entourée de M. Lebas (Sous-préfet des Andelys), M. Chambon (conseiller départemental), son conseil municipal et les enfants vainqueurs du concours des jeunes artistes de l'an dernier.



En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

✓ **EXEMPLE** de bulletin correctement rempli (À FAIRE) :

☞ Bulletin placé tel quel dans l'enveloppe, sans aucune marque.



Bulletin de vote
Liste "Ensemble pour la commune"

- Marie Dupont
- Karim Lenoir
- Sophie Bernard
- Lucas Martin
- Jeanne Robert
- Paul Lefèvre
- Nadia Girard
- Pierre Dubois
- Claire Petit
- Marc Dubois
- Emma Lenoir
- Hugo Denis
- Antoine Girard
- Camille Blondel
- Nicolas Dubois

✗ **EXEMPLE** de bulletin incorrect (À NE PAS FAIRE) :

☞ (Marques, ratures, corrections ou modifications → bulletin nul)



Bulletin de vote
Liste "Ensemble pour la commune"

- Marie Dupont
- Karim Lenoir
- ~~Sophie Bernard~~
- Lucas Martin
- Jeanne Robert
- Paul Lefèvre
- Nadia Girard
- Pierre Dubois
- Claire Petit
- Marc Dubois
- Emma Lenoir : *excellent!*
- Hugo Denis
- Antoine Girard
- Camille Blondel
- Nicolas Dubois

Un exercice grandeur nature chez Syngenta

Le jeudi 16 octobre, la commune a effectué une journée de résilience organisée au sein de l'entreprise Syngenta, spécialisée dans la chimie et l'agroalimentaire. Cet exercice, d'envergure départementale, visait à tester la réactivité et la coordination des services en cas d'incident majeur. Sous la direction de Monsieur Pressoir, directeur du site, et en présence de Monsieur le Préfet, de Madame le Maire, d'un conseiller interministériel, ainsi que des représentants de la gendarmerie, du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), de la SNCF et de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), cet exercice a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs de la sécurité civile et des services publics locaux.

Qu'est-ce qu'une journée de résilience ?

Une journée de résilience est un exercice de simulation de crise. Elle permet de vérifier la bonne mise en œuvre des plans de sécurité prévus par la réglementation – le POI (Plan d'Opération Interne) pour l'entreprise, et le PPI (Plan Particulier d'Intervention) pour les autorités publiques.



Un scénario réaliste et précis

Le scénario retenu simulait un incendie dans un bâtiment de stockage de l'entreprise Syngenta. Dès le départ de feu fictif, toute la chaîne d'alerte s'est mise en action. Le Plan d'Opération Interne (POI) de l'entreprise a d'abord été déclenché : mise en sécurité du personnel, alerte des secours, évaluation du risque chimique. Dans la foulée, le Plan Particulier d'Intervention (PPI), piloté par la Préfecture, a pris le relais pour gérer les conséquences à l'extérieur du site. Une véritable chronologie d'actions coordonnées s'est alors déroulée. Tout au long de la matinée, les différents services ont travaillé main dans la main, suivant une chronologie stricte et réaliste, comme en situation réelle.

Un retour d'expérience précieux

Cette journée a permis de tester en conditions réelles les procédures d'urgence, la qualité de la coordination et l'efficacité des moyens d'alerte à la population. Les observations recueillies permettront de corriger certains dysfonctionnements et d'améliorer encore la réactivité des équipes en cas d'événement véritable. Madame le Maire a salué la mobilisation collective : « Ces exercices nous rappellent l'importance de la préparation. Mieux vaut s'entraîner aujourd'hui pour être prêts demain. »





Mariages



Toutes nos félicitations à nos nouveaux couples :

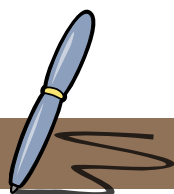


Virginie BAUDOIN et Sylvain GRUMIER, 16/08/2025



Sophie COLLOS et Fabrice HONNET, le 27/09/2025

Pacs



Aurélien COQUATRIX et Emilien CABOT se sont pacés le 20/02/2025.



Une pierre, deux coups pour la famille LEMARCHAND ! Les deux couples : Maurane DUMOR et Franck LEMARCHAND ainsi qu'Elsa LEUNG et Damien LEMARCHAND se sont pacés le 18/06/2025



Sophie ROUSSEAU et Frédéric LAVILLE se sont pacsés le 25/09/2025

Naissances

Six naissances dont :

- Giulian DELMOTTE né le 20/05/2025
- Gabriel LEMARCHAND, né le 11/08/2025
- Capucine MULOT, née le 20/11/2025



Décès

Ils nous ont quitté :

- Jacques LAGARDE le 31/03/2025,
- Hakim SLITI le 31/05/2025,
- Claude LOUIS le 14/06/2025
- Marc THIBAUT le 28/09/2025

Commémoration

8 mai

À l'occasion de la commémoration du 8 mai, les Saint-Garennais se sont rassemblés, à 11 h au cimetière, dans une atmosphère de respect et de recueillement. Étaient présents Monsieur Barbosa, notre dernier ancien combattant, les associations, le conseil municipal, ainsi que Monsieur Marie, directeur de l'école des Sources. Cette cérémonie, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale, fut un moment fort de mémoire et de gratitude, en hommage à tous ceux qui ont combattu pour notre liberté et notre paix.



11 novembre

Le 11 novembre, date commémorant l'armistice de 1918, une cérémonie s'est tenue afin d'honorer les soldats français qui ont donné leur vie pour la défense du pays. Liliane Bourgeois a souligné la valeur essentielle de la paix et de la liberté, pour lesquelles ces combattants se sont engagés.

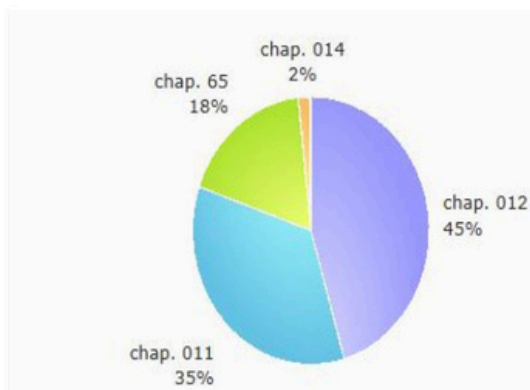


Liliane Bourgeois et Hope Griboval en train de déposer la gerbe de fleurs au pied du monument aux morts le 11 novembre.

En cette fin de mandat, nous poursuivons les travaux de la salle des fêtes, qui représentent 70 % des dépenses d'investissement. Comme les années précédentes, les taux des taxes communales n'ont pas augmenté.

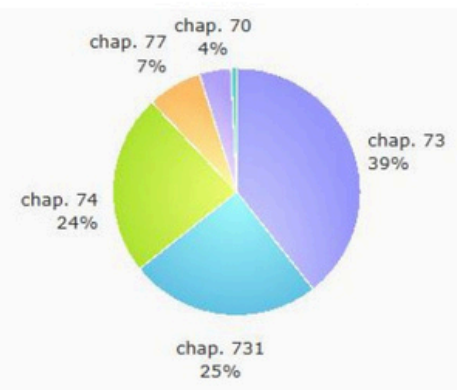
Fonctionnement		Prévisions	Réalisations
Dépenses	<div style="width: 45%;"><div style="width: 45%;"></div></div> 45%	1 944 441,40 €	883 961,95 €
Recettes	<div style="width: 50%;"><div style="width: 50%;"></div></div> 50%	1 944 441,40 €	977 391,92 €
Solde		0,00 €	93 429,97 €

Dépenses de Fonctionnement



Chap. .011 : Charges à caractères générales,
 Chap.65 : Autres charges de gestion courante,
 Chap. 012 : Charges du Personnel, Chap. 14 : Dégrèvement

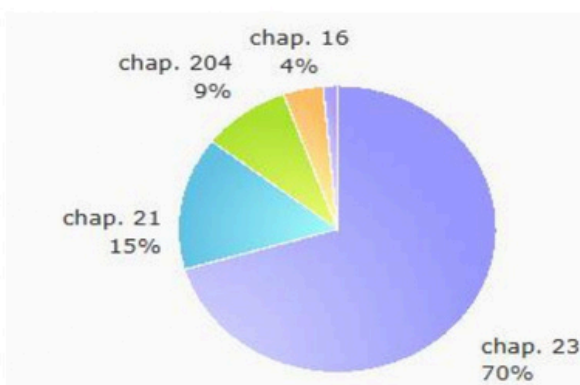
Recettes de Fonctionnement



Chap.70 : Produits de services, vente, Chap.73 : Impôts et taxes,
 Chap.74 : Subventions, Chap.77 : Produits exceptionnelles

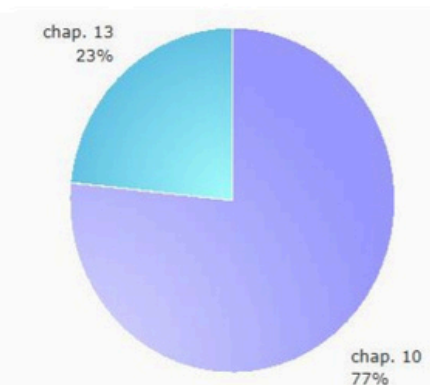
Investissement		Prévisions	Réalisations
Dépenses	<div style="width: 48%;"><div style="width: 48%;"></div></div> 48%	1 168 362,30 €	559 453,85 €
Recettes	<div style="width: 23%;"><div style="width: 23%;"></div></div> 23%	1 168 362,30 €	264 469,47 €
Solde		0,00 €	-294 984,38 €

Dépenses d'Investissement



Chap.16 : Emprunts, Chap.204 : Subventions,
 Chap. 21 : Travaux, Chap.23 : Travaux en cours (Salle des Fêtes)

Recettes d'Investissement



Chap. 10 : Taxes, Chap. 13 : Dotations, et Fonds de concours

22 ans de service pour Christine Geay

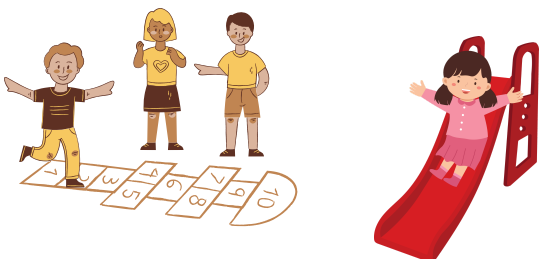


Le 30 juin, la municipalité a offert un pot de départ à Christine Geay après 22 ans de dévouement au service de la commune. Nous lui souhaitons une retraite douce, heureuse et pleinement méritée.



2 nouvelles employées sur la commune

Nous souhaitons la bienvenue à Chrystel et Sandra, nos deux nouvelles recrues qui viennent rejoindre l'équipe et succéder à Karine Ligny et Christine Geay. Nous sommes heureux de les accueillir parmi nous et leur adressons tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.



De gauche à droite : Chrystel Cabot et Sandra Tellas

Les activités 2025 à l'École des Sources

L'école compte 94 élèves. Ils sont répartis dans quatre classes :

Mme Roussel : 13 élèves de Petite section et 10 élèves de Moyenne section.

Mme Pierrat : 14 élèves de Grande section et 7 élèves de CP.

Mme Bienasz : 14 élèves de CE1 et 12 élèves de CE2.

M. Marie, Directeur : 11 élèves de CM1 et 13 élèves de CM2.



8 avril, fête des cent jours : Enola et Emmet Lachèvre, fiers de nous dévoiler leurs créations



Dès 16 h, la cour de l'école des Sources a pris des airs de fête pour célébrer les 100 jours d'école. Une journée particulière où apprentissage et plaisir se mêlent autour d'activités ludiques, permettant aux enfants d'aborder les mathématiques autrement. Les élèves se sont répartis dans plusieurs ateliers : les gourmands ont cuisiné crêpes, cookies, roses des sables et gâteaux, tandis que les créatifs ont réalisé de joyeuses cravates colorées et de jolis papillons pliés à la main. Sous la bienveillance de Mme Roussel, Mme Pierrat, Mme Bienasz, M. Marie, mais aussi de Sandrine, Sophie, Mme Debray (service civique) et de parents engagés, cette fête des 100 jours a été une belle réussite, placée sous le signe de la coopération et du plaisir d'apprendre.



6 mai, initiation à la sécurité routière



Animation réalisée par la gendarmerie nationale auprès des élèves de CM. Après une matinée théorique en classe, les élèves ont pu s'exercer sur un parcours avec un vélo.

20 mai, sortie pédagogique à la base de loisirs de Jumièges



Au programme pour l'ensemble des classes de l'école : parcours filet dans les arbres pour les enfants de PS à GS et course d'orientation, tir à l'arc, grimpe pour les élèves de CP au CM2.





20 mai, sortie à la base de loisirs de Jumièges

17 juin, concert de restitution au conservatoire de Gaillon



Le Conservatoire de Musique de Gaillon a accueilli un concert de restitution, fruit d'un projet musical mené tout au long de l'année scolaire avec les élèves des classes de CE et CM. Les enfants ont participé à un travail de création musicale en collaboration avec Monsieur Nô, auteur-compositeur-interprète connu pour son œuvre au sein du collectif "Les Enfantastiques".

Ce projet visait à faire découvrir aux élèves les différentes étapes de la création musicale dans une démarche culturelle et pédagogique valorisant la créativité, l'expression personnelle et la collaboration entre écoles et structures artistiques locales.

Cette soirée a mis en lumière le talent et l'enthousiasme des jeunes élèves ainsi que le dynamisme culturel de notre territoire. Bravo aux enfants, aux enseignants, à Monsieur Nô et à l'équipe du Conservatoire pour ce beau moment de musique et de partage !

24 juin, distribution par Mme Bourgeois, Mme Girbal et les enseignants des prix offerts par la mairie



Exercices PPMS à l'école en présence de Mme Juhel (DDEN de l'Académie)

La commission de sécurité composée d'élus, parents d'élèves et membres DDEN, est très active. De nombreux exercices ont été réalisés cette année : PPMS intrusion, PPMS incendie sur le temps scolaire et périscolaire, PPMS risques majeurs.



Quelques réalisations du service technique

Réalisation et installation d'une arche à l'entrée de la mairie



Réalisations d'une grenouille avec des matériaux de récupération



Entretien et fleurissement du monument aux morts



Réalisations d'un mignon avec des matériaux de récupération et fleurissement de la commune



Installation des petites illuminations de Noël



Installation des petites illuminations de Noël à l'école



Aperçu des travaux réalisés en 2025

- Réalisation de l'isolation du plafond (Protec Facade) et pose de nouvelles fenêtres (Ets LAIGRE) pour la salle de l'Amicale Saint Garennaise d'un montant de 23 603,60€, subventionnés par la CASE à hauteur de 9 834,83€.
- Isolation par l'extérieur de la salle de tennis de table et de la bibliothèque pour un coût total de 39 885€, subventionnée par la CASE à hauteur de 16 618€.
- Réparation de l'ascenseur (Sté Otis) de la salle de sport pour un montant de 5 640€, subventionnée par la CASE à hauteur de 2 350€.

Réalisation d'un toit terrasse (Ent. QUERE) pour l'école d'un montant de 13 048€, subventionnée par la CASE à hauteur de 5 437€.



Réalisation d'un enrobé (services techniques) à l'école des Sources (chemin d'accès et rond point) pour un coût de 13 860€, subventionné par la CASE à hauteur de 5 775€.



La commune dispose de 2 composteurs : 1 sur le parking de l'école et 1 rue du Fond du Val, fournis par la CASE.



Bientôt une nouvelle salle des fêtes

Les travaux de salle des fêtes (en projet depuis 2023) ont débuté en avril et sont actuellement en cours de finition : carrelage, faïence, sanitaires, peinture, pose des bars. La fin des travaux est prévue au plus tard pour février 2026. Les entreprises retenues pour le chantier sont des entreprises normandes, voir locales :

Lot	Désignation du lot	Marché attribué à	Montant H.T	Avenant HT
1	VRD – GO-Démolition	MGC – (27) Courcelles sur Seine	230 152,00 €	11 010.00€
2	Charpente	BRAY CM – (76) Nollevail	28 325,00 €	
3	Couverture-Bardage-Isolation	BRAY CM – (76) Nollevail	105 915,00 €	
4	Menuiseries extérieures	MGC – (27) Courcelles sur Seine	64 402,00 €	1 584.00 €
5	Menuiserie Bois-platerie- Cloisons	MGC – (27) Courcelles sur Seine	45 955,00 €	842.00 €
6	Peinture	DOLPIERRE- (274) Crosville la Vieille	13 784,50 €	1470.00 €
7	Carrelage-Faïence	REVNOR- (27) Evreux	33 965,00 €	
8	Ventilation-Réseaux hydro-Plomberie	GOUGEON – (27) Saint Pierre la Garenne	80 787,25 €	
9	Electricité	MGC – (27) Courcelles sur Seine	47 522,00 €	12 810.00 €
		TOTAL H.T	650 807,75 €	27 716.00 €

Le montant initial des travaux s'élève à 780 969,30 € TTC, cependant des avenants se sont ajoutés à la note et d'autres sont à venir. Ce qui porte le projet de rénovation énergétique et extension de la salle des fêtes à : 814 228.50 €.

Nous ne vous oublions pas ! Le repas des aînés sera organisé en février et l'inauguration aura lieu au printemps.



Construction de l'extension



Changement des fenêtres



La pergola



Le carrelage du hall



L'entrée



Les réunions de chantier du mardi





La bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent tous les mercredis et tous les samedis de 15h00 à 17h00.

Ludothèque : Ambiance très ludique des après-midis Jeux (15/02 et 26/04) régulièrement organisés à la bibliothèque/ludothèque et animés par Bryan Lefebvre qui fait partager sa passion des jeux de société . Déjà d'autres après-midis sont prévus en 2026.

Activités conjointes : la bibliothèque accueille, dans ses locaux, l'atelier informatique de l'Amicale St Garennaise une fois par mois un lundi après-midi ainsi que l'Atelier Peinture tous les mercredis après-midi de 15h00 à 17h00.

30 mars : salon du livre de St Pierre la Garenne

Les visiteurs étaient nombreux pour rencontrer les 60 auteurs de la 3ème édition de ce Salon qui s'est tenue à l'Ecole des Sources de la commune, la salle des fêtes étant en travaux.

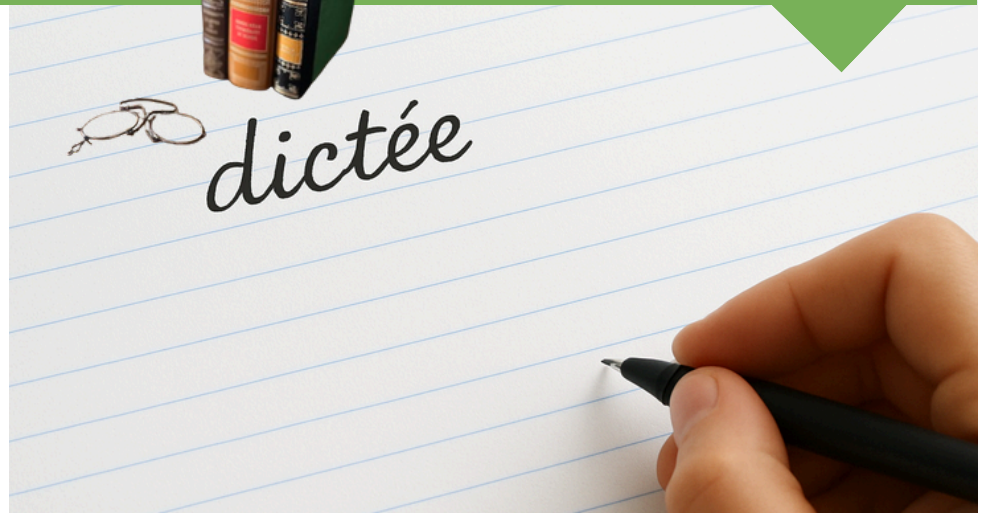
Cette année encore, la littérature sous tous ses aspects était représentée : romans, policiers, fantastiques, historiques, biographiques et philosophiques, BD, livres jeunesse, poésie : il y en avait pour tous les goûts ! De nouveaux auteurs, mais également des auteurs fidèles au Salon avec des nouveaux livres... C'est une des particularités de ce Salon !

Un atelier lecture autour du conte était présenté par Séverine Dalla pour les petits, un atelier Origami était animé par Coralie Gougeon et son exposition d'aquarelles et de dessins et un espace artisanat autour du livre était présenté par l'atelier de Virginie B. Les bénévoles de la Bibliothèque ont bénéficié du soutien massif de l'équipe municipale et du service technique, pour proposer un tel évènement et en faire une journée réussie.



6 décembre : dictée 2025

Cet événement s'est déroulé samedi 6 décembre à partir de 15h00 à la bibliothèque où adultes et enfants ont participé avec beaucoup d'entrain et avec sérieux à cet exercice qui rappelle à tous de nombreux souvenirs. Un goûter aux saveurs de Noël fut proposé, sans oublier la récompense pour tous les participants.



Pour la 1ère fois, une exposition des peintures réalisées durant l'année écoulée fut présentée au public du 14 au 28 juin



Peinture réalisée par Sylvie Venter



Renard réalisé par Léa Duval et paysage réalisé par Eléa Torno

Les activités du Comité des fêtes



BUREAU

Président : Christophe

Vice président : Maxime

Trésorière : Aurélie

Trésorière adjointe : Christelle

Secrétaire : Virginie

Secrétaire adjointe : Caroline

Et tous leurs bénévoles : Bryan, Adeline, Marine, Ingrid, Alex, Fabrice et José. Sans oublier tous les enfants qui donnent un coup de main à chaque manifestations : Armand, Clara, Paoline et Sasha.

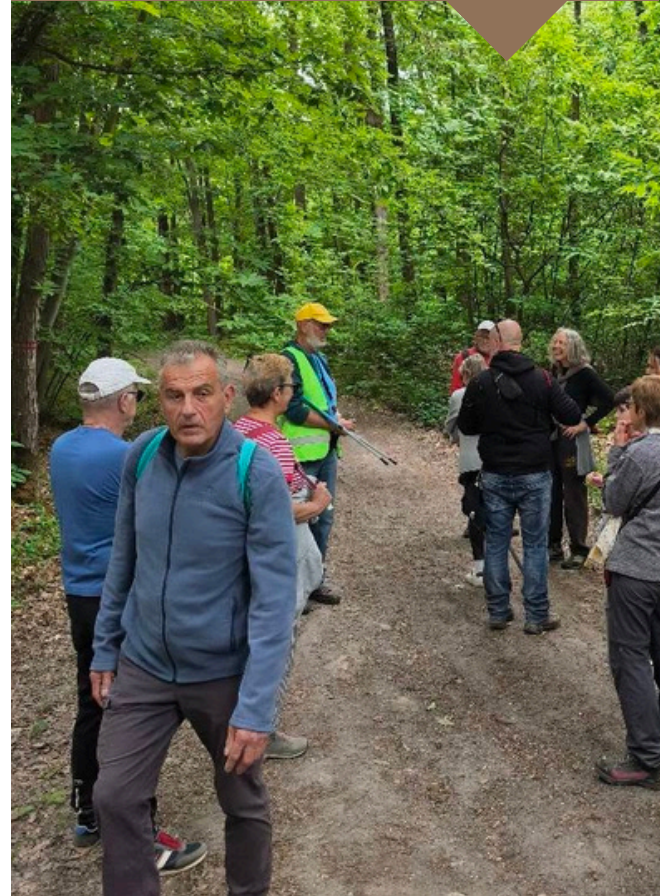
20 avril, chasse aux oeufs avec les enfants de Saint-Pierre-la-Garenne





4 mai, vide grenier

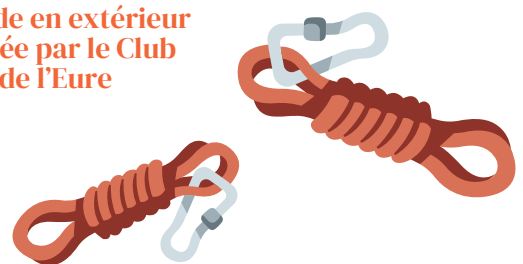
18 mai, randonnée



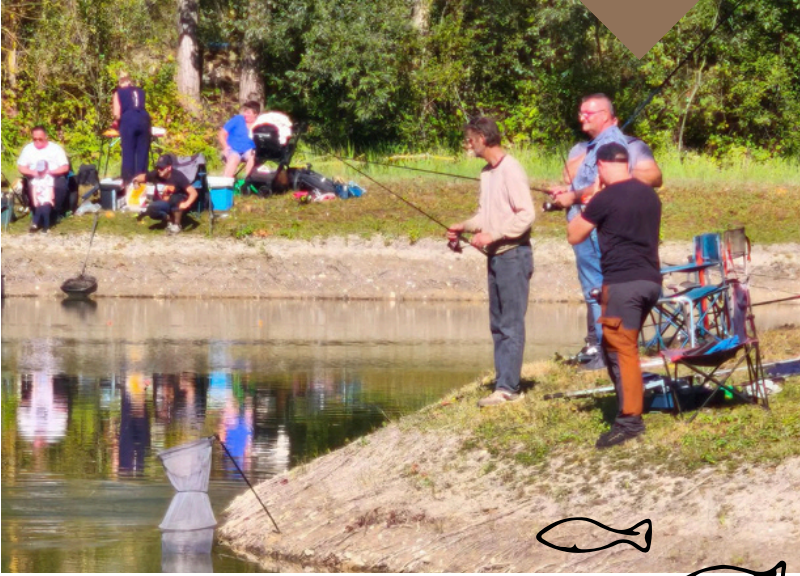
13 juin, fête des voisins, maintenue malgré la menace des orages. Merci aux habitants de Saint Pierre La Garenne d'avoir joué le jeu.



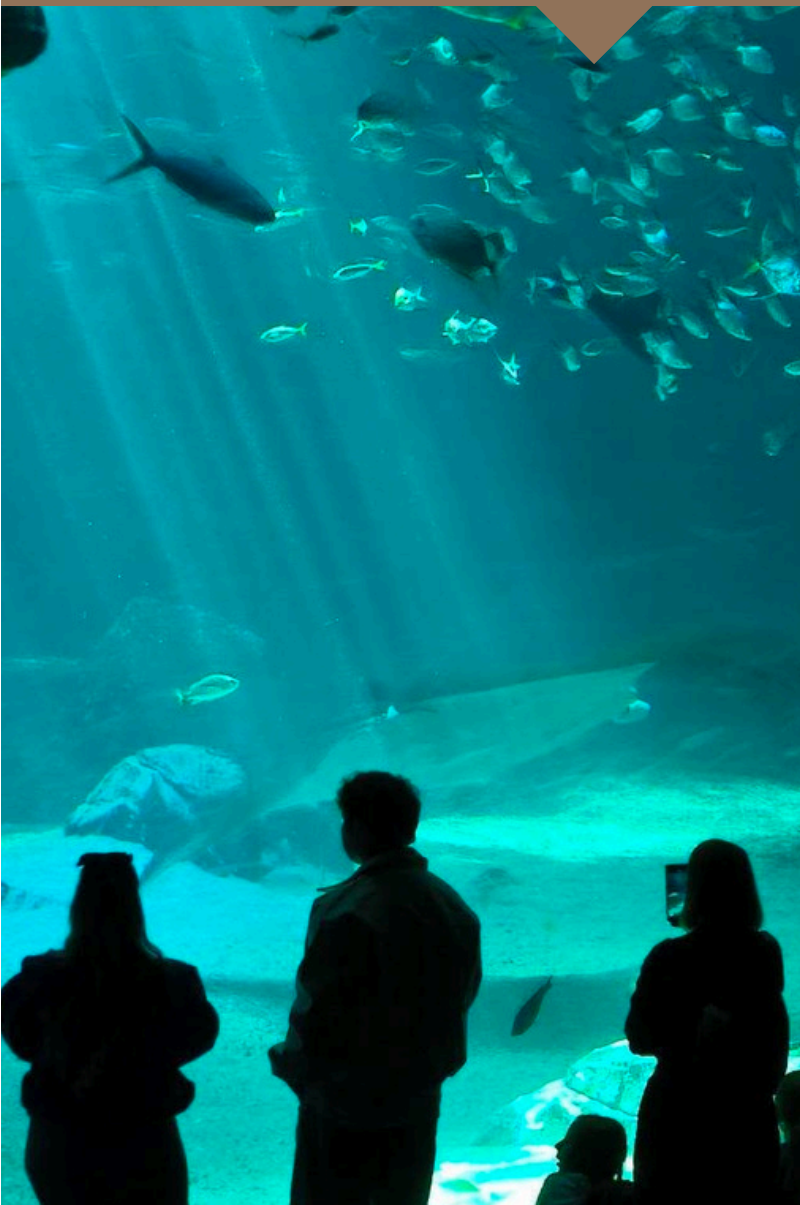
5 juillet, initiation à l'escalade en extérieur au village du Thuit, encadrée par le Club d'escalade des Portes de l'Eure



7 septembre, journée pêche



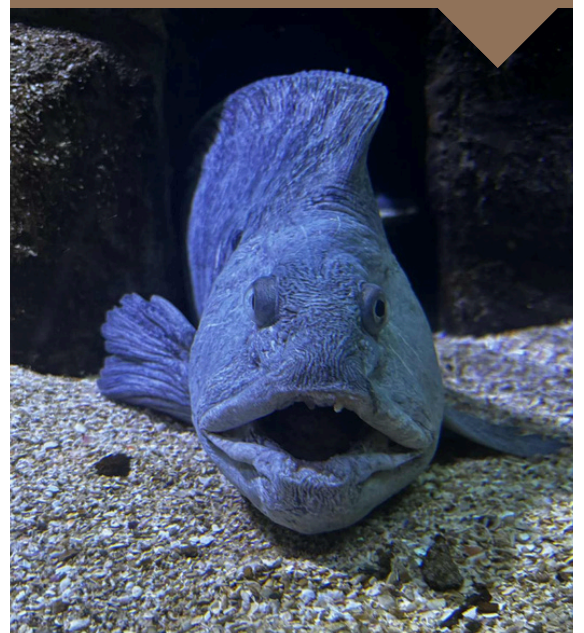
27 septembre, sortie à Nausicaa



Le Comité des fêtes remercie tous les participants pour cette belle journée sous un soleil magnifique qui s'est clôturée par une partie de pétanque (pour certains) l'après-midi ! Merci aux bénévoles du comité : Aurélie Roupie Decaux , Virginie Guedes , Caroline Lebourgeois, Maxime Denis , Alexandre Decaux Bryan Lefebvre Christophe Lebourgeois et merci également aux 3 petits nouveaux (qui sont de plus en plus jeunes) : Paoline, Clara et Armand. Merci également à CHRISPECHE pour la fourniture des appâts.



27 septembre, sortie à Nausicaa



15 et 16 mars, un week end d'exposition

La salle des fêtes de Saint-Pierre-la-Garenne a pris des airs de galerie d'art à l'occasion de l'exposition organisée par l'Union Culturelle Saint-Pierre-la-Garenne - Michel Fournier. Pas moins de 32 artistes de la région ont répondu présents pour présenter leurs œuvres : peintures, dessins, sculptures, photographies et céramiques, offrant ainsi au public une grande variété de styles et de techniques. Le vernissage du samedi soir a constitué un moment fort de convivialité. Habitants, artistes et visiteurs ont pu se retrouver pour échanger autour de leur passion commune : l'art. L'ambiance chaleureuse et les échanges nombreux ont témoigné du dynamisme culturel de notre commune. Une animation musicale a été proposée le samedi et le dimanche après-midi par Nicolas Ferret, un artiste dessinateur. Cette exposition a été une belle réussite, saluée par tous et a permis de mettre à l'honneur les talents locaux.



Bérengère Fournier, présidente de l'association et sa fille Violette



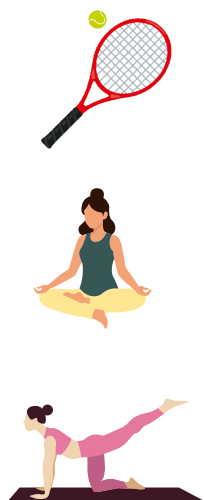
Christelle Berger, peintre



Sylvain Platevoet, photographe

L'Association Sportive en quelques chiffres

L'Association compte 324 adhérents répartis dans 7 sections, ce qui représente environ 35% de la population de notre commune :



Sections	Total	Hommes	Femmes
Marche	39	12	27
Gym douce	39	1	38
Tennis de table	26	20	6
Tennis	76	57	19
Pétanque	31	27	4
Musculation	74	38	36
Et fitness			
Yoga	39	3	36
Total	324	158	166



31 janvier, concert à l'église : Alain Héron chante amour et espoir



A l'issue du concert, vin chaud et chocolat étaient offerts par l'Association Sportive.



16 mars, 6ème marché fermier



Alain Saunier en compagnie de sa petite-fille : la relève est assurée !

Cette année, il a réuni vingt-deux exposants de la région qui ont proposé aux visiteurs du miel, des légumes, des saucissons, des chocolats, du vin et aussi leurs créations et fabrications artisanales.

Le marché fermier et artisanal, c'est aussi la vente de pains et de brioches réalisés dans le four à pain communal par un boulanger.

Le midi, il y avait la possibilité de se restaurer sur place et de déguster une blanquette de veau. Pas moins de cent vingt personnes ont partagé ce plat avec leur famille et leurs amis.

Dans la salle des fêtes et la salle de tennis de table, des expositions proposées par l'Union Culturelle de Michel Fournier et par l'Atelier du Mardi permettaient de découvrir des tableaux, des céramiques, des photos réalisés par des artistes locaux. Il y avait également des animations pour les enfants : chèvres, moutons et balades à cheval.



Vente des pains et brioches cuits dans le four à pain de la commune

Elie Zaffran et ses peaux de mouton



Camille Saunier à la confection des crêpes !



Nathalie Delatour et ses produits cosmétiques



M. Gleize et ses chocolats "Aux délices d'Isabelle et Roxane"



15 mai, marche à Honfleur



15 mai, marche à Honfleur





ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT PIERRE LA GARENNE

Le bureau d'ASSPLG vous informe sur les différentes sections sportives de la commune.

SAISON 2025-2026

SECTIONS TENNIS



	Nouveau adhérent	Renouvellement
Adhérent St Pierre La Garenne	70 euros	60 euros
Adhérent hors commune	80 euros	70 euros
Enfant moins de 18 ans à charge	35 euros	30 euros

Une caution de 20 euros vous sera demandée pour le badge électronique.

La réservation en ligne est disponible sur le site TEN'UP

* Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

* Association Sportive de St Pierre la Garenne 06 23 34 87 84

* Mme BLANCHARD 06 13 56 45 73, blanchard-marie-jose@wanadoo.fr

* M. SAUNIER 06 86 38 69 96, alain.saunier27@gmail.com



SECTION MARCHÉ

Si vous désirez faire un peu de Sport, la section MARCHÉ vous invite à pratiquer chaque

* JEUDI à partir de 8h30 pour des parcours de 12 km maximum.

* Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

* M. COQUET 06 32 06 77 24, M. TURCAS 06 52 91 62 70

* Association Sportive de St Pierre la Garenne 06 23 34 87 84

*NOUVEAUTE POUR LA SAISON 2025 2026

La petite marche se fera le mardi tous les 15 jours à partir de 8H30 sur le parking du tennis

Les responsables sont Mme Loiseau 06 79 85 97 22 ou

Mme Dumont 06 84 04 73 61

Association Sportive de St Pierre la Garenne 06 23 34 87 84

- Le prix pour la saison est de 25 euros Adhérent St Pierre La Garenne
- Le prix pour la saison est de 30 euros Adhérent hors commun

SECTION YOGA

MERCREDI 17H A 18H15 SALLE DES FETES DE ST PIERRE LA GARENNE

MERCREDI 18H30 A 19H45 SALLE DES FETES DE ST PIERRE LA GARENNE

Le prix pour la saison est de 100 euros

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

* Association Sportive de St Pierre la Garenne 06 23 34 87 84

* MME BLANCHARD 06 13 56 45 73, blanchard-marie-jose@wanadoo.fr



SECTION GYM

MERCREDI 9H30 A 10H30 SALLE DES FETES DE ST PIERRE LA GARENNE

MERCREDI 10H45 A 11H45 SALLE DES FETES DE ST PIERRE LA GARENNE

Le prix pour la saison est de 70 euros

Cette licence donne l'accès également à la salle de Remise en forme

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter :*

Association Sportive de St Pierre la Garenne 06 23 34 87 84

Mme BLANCHARD 06 13 56 45 73, blanchard-marie-jose@wanadoo.fr



SECTION REMISE EN FORME-MUSCULATION

Le prix de la licence est de :

Adhérent St Pierre La Garenne	50 euros
Conjoint Adhérent ou Enfant à charge St Pierre La Garenne	40 euros
Adhérent hors commune	60 euros
Conjoint Adhérent ou Enfant à charge hors commune	50 euros

Horaires : LUNDI – MERCREDI – VENDREDI 17H A 20H

MARDI DE 14H A 15H30

JEUDI DE 14H A 15H30

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter :*

M.LEVENT 06 07 81 72 45, blanchard-marie-jose@wanadoo.fr.

**Association Sportive de St Pierre la Garenne 06 23 34 87 84*

Pour les ouvertures du MARDI et JEUDI Après-midi vous pouvez contacter :

**M.CERNEK 06 77 54 82 28, jean-pierre.cernek@sfr.fr*



SECTION TENNIS DE TABLE

Le prix de la licence est de :

	Nouveau adhérent	Renouvellement
Adhérent Adulte	75 euros	65 euros
Enfant moins de 18 ans	45 euros	30 euros

Ouverture :

LUNDI de 19H30 A 21H

Les joueurs qui sont inscrits en COMPETITION de 20H A 22H.

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter :*

**M.PAYSANT 06 31 79 78 48, jeanlouis Paysant@gmail.com*



SECTION PETANQUE LOISIRS

Rendez-vous tous les MARDI et JEUDI à partir de 14H sur le terrain de pétanque de la commune

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter :*

**M. AEBI 06 15 78 09 42,*

Ça bouge à l'Amicale St Garennaise !

La cotisation annuelle 2025 est de 25€ pour les Saint Garennaise et 30€ pour les non-résidents. Les permanences sont les mardis et jeudis de 14h00 à 16h30 dans le local situé dans la cour intérieure de la mairie.

- Atelier de travaux manuels : (tricot, broderie, couture, etc.) : chaque mardi après-midi
- Atelier d'arts plastiques (peinture) : chaque mercredi après-midi
- Jeux de société : chaque jeudi après-midi

PLANNING 2025

- Janvier : Le Cake aux Olives, pièce de théâtre à St Marcel
- Mars : spectacle Holiday On Ice, repas partagé préparé par les adhérents
- Avril : visite de la ville de Rouen
- Juin : exposition de peinture à la bibliothèque / journée à Dieppe
- Septembre : visite atelier fromager, déjeuner, visite Pont l'Evêque + visite distillerie Père Magloire
- Octobre : repas au lycée Décretot de Louviers
- Novembre : repas partagé préparé par les adhérents
- Décembre : repas au restaurant les Canisses

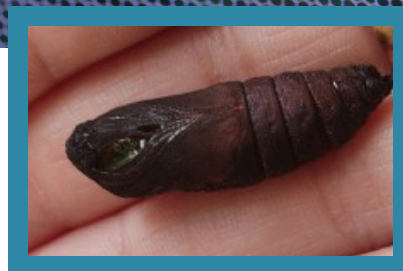
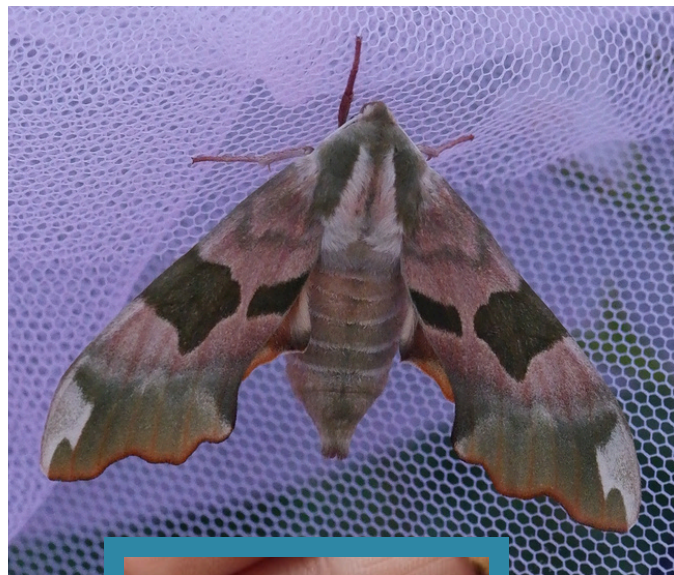
Déjeuner au lycée Décretot de Louviers



Journée à Dieppe

De jolies découvertes à Saint Pierre la Garenne !

Le 26 juin, loin des délibérations, c'est une découverte inhabituelle qui a été faite dans la salle du conseil municipal : une chrysalide a été trouvée, posée au sol. Elle a été soigneusement mise de côté dans un abri conçu spécialement pour elle, enveloppé de tulle. Le 13 juillet, la patience a payé. Un magnifique papillon est sorti de son cocon : un Sphinx du Tilleul, parfaitement formé et prêt à prendre son envol ! **Le Sphinx du Tilleul** (Mimastiliae) est un papillon de nuit reconnaissable à ses ailes aux motifs verts et bruns qui imitent l'écorce des arbres, lui offrant un camouflage idéal. Son nom, il le doit à ses chenilles qui se nourrissent exclusivement de feuilles... de tilleul ! Sa présence n'est pas un hasard car la commune est dotée de nombreux tilleuls, notamment ceux qui bordent la Route Nationale 15.



Et ce n'est pas un mais un deux papillons qui ont été vus sur la commune : **le papillon "Feuille morte du chêne"** (*Gastropacha quercifolia*) a pu également être observé chez Monsieur Saunier. Ce grand papillon de nuit possède une envergure impressionnante pouvant atteindre les 8 centimètres. Mais sa particularité la plus fascinante est sans doute son camouflage. Au repos, ses ailes repliées imitent à la perfection une feuille de chêne desséchée et courbée, ce qui lui permet d'échapper à la vigilance de ses prédateurs en se faisant passer pour, comme son nom l'indique, une feuille morte.



Frelons asiatiques, le fléau



Le financement par l'Agglomération Seine Eure de la destruction des nids sur son territoire à hauteur de 110 € maximum a pris fin au 15 novembre.

En cas de besoin, vous pouvez continuer de contacter les entreprises en consultant le site du GDS (Global Distribution System) :

<https://www.frelonasiatique27.fr/entreprises/>. Cependant, vous devrez totalement assumer financièrement l'intervention.

La campagne 2026 rouvrira au printemps prochain.



Plus de 600 nids ont été détruits sur le territoire de l'Agglomération Seine Eure !

Après les frelons asiatiques, les chenilles processionnaires



La chenille processionnaire est l'état larvaire de plusieurs espèces de papillons du genre *Thaumetopea*. La processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit. Ces chenilles se distinguent par leur mode de vie très particulier : elles se déplacent en longues files, formant ainsi des « processions » caractéristiques, d'où leur nom. Les processionnaires du chêne se déplacent en file indienne, sur des chênes sessiles ou pédonculés. Mais les chenilles forment des nids compacts d'apparence cotonneuse, restants sur les branches maîtresses et sur le tronc, jusqu'à l'émergence des adultes. Aucune procession ne part vers le sol.

Chenilles processionnaires : quels sont les risques pour la santé ?

Les poils des chenilles processionnaires peuvent s'accrocher facilement aux tissus (la peau et les muqueuses) et provoquer une réaction urticante par libération d'une toxine, l'histamine. Outre les symptômes inflammatoires non spécifiques, des réactions immunitaires et allergiques peuvent se mettre en place en cas de contacts répétés, aggravant alors les symptômes.

En cas de signes d'urgence vitale : appelez le 15 ou le 112 ; en cas d'autres symptômes : appelez un centre antipoison ou consultez un médecin.

Chenilles processionnaires : comment lutter contre le phénomène ?

Chacun peut contribuer à la lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires de manière préventive et curative en adoptant des actions simples mais efficaces.

Dans votre jardin, il est nécessaire de faire poser des dispositifs de **piégeage physique (piège à phéromones) autour des arbres concernés en août et en septembre, biologique (pose de nichoirs à mésanges) ou/et chimique (pulvérisation de produits à base de toxines de *Bacillus thuringiensis*) avant le départ des processions** des chenilles du pin à la fin de l'hiver suivant, ou avant la fin du printemps pour les processionnaires du chêne.

De plus, l'élagage des arbres touchés peut réduire les risques, car les chenilles ont besoin de ramper le long des troncs pour rejoindre les branches et se nourrir.

Une plateforme de signalement est désormais à votre disposition pour déclarer la présence de chenilles processionnaires ou de leurs nids : <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr> ou par mail : support-signalement@frelon-france.fr ou par téléphone au **01 89 70 52 98**.

Pièges à chenilles processionnaires installés dans les pins près de la salle des fêtes



Le nid



Rémi Coutin, Procureur de la République, est venu à la rencontre des élus

Organisée par l'Union des Maires et des Élus de l'Eure, la réunion qui s'est tenue dans la salle des fêtes de la commune a réuni de nombreux élus et secrétaires municipaux autour d'un thème central : « Maires - Procureur, une relation essentielle pour une justice de proximité plus efficace ».

En présence de Rémi Coutin, Procureur de la République, cette rencontre a permis d'instaurer un dialogue direct entre les représentants des communes et l'autorité judiciaire. Les échanges ont porté sur des problématiques très concrètes : gestion des incivilités, sécurité publique ou encore difficultés d'application de la loi dans les petites communes.

Les participants ont pu partager leurs expériences, poser leurs questions et évoquer des situations vécues sur le terrain. Le procureur a salué la qualité des échanges et rappelé le rôle essentiel des maires dans la prévention et le maintien du lien social. Au-delà des débats, cette réunion a souligné l'importance d'une coopération étroite entre les élus locaux et la justice, condition indispensable pour garantir une réponse adaptée aux réalités des territoires et renforcer la confiance des citoyens dans l'action publique.



ARTEMISIA ENVIRONNEMENT, une affaire de femmes



Mme Huet et son mari, M. Lebas (Sous-préfet) et Mme Bourgeois

Semaine Industri'Elles : Semaine de l'industrie avec la Maison des Entreprises de l'Eure à Artémisia Environnement

Cette initiative vise à faire découvrir les métiers de l'industrie aux femmes et à lutter contre les clichés et les préjugés encore trop souvent associés à ce secteur.

C'est à l'entreprise Artémisia Environnement, 1 rue de Port Mort à Saint-Pierre-la-Garenne, que trente-cinq lycéennes de seconde et première scientifique du lycée Léopold Sédar Senghor d'Evreux, accompagnées de leurs professeurs se sont déplacées, le 17 novembre.

Artémisia Environnement est dirigée par madame Pascale Huet et est spécialisée dans le traitement des eaux usées avec des solutions microbiologiques. Elle emploie quatorze salariés dont quatre alternants.



Lors de cette visite Pascale Huet a proposé une découverte de son laboratoire avec des observations microscopiques ainsi qu'une présentation de ses camions utilisés lors des interventions en industrie.



En quelques mots Artémisia Environnement, c'est quoi ?

Expert en solution biologique du traitement des eaux industrielles et des collectivités, Artémisia Environnement ressource vos eaux, en s'appuyant sur un traitement biologique basé sur l'utilisation de micro-organismes vivants et d'enzymes.

Dans les domaines de l'industrie, des stations d'épurations (STEP), des sucreries et des plans d'eau, ARTEMISIA est en mesure d'anticiper vos besoins, comprendre vos enjeux terrain, proposer des axes d'amélioration continue et mettre en œuvre vos solutions personnalisées et originales pour le traitement biologique des eaux.



LE DÉMARCHAGE A DOMICILE

Tous les moyens sont bons pour tenter de vendre un produit miracle ou proposer des services qui vous feraient réaliser des économies...

COMMENT RESTER VIGILANT ?



NOS CONSEILS

- Ne pas céder à **une personne insistante, persuasive, voire agressive.**
- Prendre le temps de la réflexion et ne signer aucun document sous la contrainte.
- Demander et noter l'identité du démarcheur
- Exiger un devis et un exemplaire écrit.
- **Vérifiez** attentivement les termes du contrat et les diverses mentions obligatoires, en particulier le **mode de paiement** comptant/crédit. Faire inscrire sur le contrat toutes les propositions commerciales qui sont faites oralement.
- Ne jamais signer de contrat antidaté ou de chèque postdaté malgré les pressions du vendeur : dans cette situation, il sera impossible d'annuler le contrat.
- Refuser tout paiement à la commande
- Ne pas céder à l'insistance de certains professionnels qui souhaiteraient exécuter immédiatement la prestation.
- Attention aux propositions de travaux réalisés à votre domicile : élagage, réfection de volets, nettoyage de toiture, rangement de cave, installation de pompe à chaleur/panneaux solaires, jardinage.



La facture est une preuve de paiement et de l'accomplissement de la prestation.

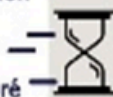


En acceptant, vous prenez le risque qu'ils ne soient pas réalisés avec professionnalisme.

Le vendeur ne peut encaisser aucun paiement dans un délai de 7 jours.

Vous disposez d'un délai de rétraction de **14 JOURS.**

Aucun frais ne peut vous être facturé (article L-221-18 du code de la consommation)



EN CAS DE DOUTE

En cas de doute sur un démarcheur ou une prestation :

LA GENDARMERIE

OU

LA POLICE





LE SPAM TÉLÉPHONIQUE

mémo

CYBERCRIMINEL



EXTORSION D'ARGENT

Vous recevez des messages ou des appels non sollicités à caractère publicitaire, commercial ou malveillant sur votre téléphone ? Vous êtes victime de spam téléphonique !

BUT

Vendre des produits ou des services, diffuser une publicité virale, ou une propagande, voler des données personnelles et/ou professionnelles, escroquer financièrement, etc.

TECHNIQUE

Prospection commerciale ou tentative d'escroquerie par messages SMS ou MMS, ou par appel téléphonique.



VICTIME



COMMENT RÉAGIR ?

- En cas d'appels non sollicités, demandez que vos coordonnées soient retirées des fichiers de coordonnées de l'appelant
- En cas de spam téléphonique, signalez-le sur la plateforme 33700
- Bloquez les SMS indésirables en leur renvoyant le mot « STOP »
- En cas de sollicitation répétée ou abusive, si vous êtes inscrit sur la liste d'opposition Bloctel, adressez-lui une réclamation
- Si vous avez demandé à ne plus être sollicité mais que les appels téléphoniques continuent, déposez plainte auprès de la CNIL
- Si les sollicitations s'apparentent à du harcèlement, déposez plainte

LIENS UTILES

www.33700.fr
ou par SMS 33700

Bloctel
www.bloctel.gouv.fr

CNIL
www.cnil.fr

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur Cybermalveillance.gouv.fr

COMPRENDRE LES RISQUES



Muffins du père Noël

POUR ENVIRON 10 MUFFINS. PRÉPARATION : 30 MIN.
CUISSON : 15 MIN.

- 50 g de beurre • 10 cl de lait • 1 œuf • 175 g de farine • 90 g de sucre • 1/2 sachet de levure chimique • 1 barre de pâte d'amandes rouge
- 1 barre de pâte d'amandes blanche • chantilly
- 10 caissettes en papier rouge • piques en bois.

Préchauffez le four à 220°C (th. 7-8). Faites fondre dans une casserole au bain-marie le beurre. Ajoutez le lait, l'œuf battu et mélangez. Mélangez dans un saladier la farine, le sucre et la levure, incorporez la préparation précédente. Mélangez jusqu'à obtention d'une pâte lisse. **Remplissez** les moules aux 3/4 et enfournez pour 15 min. Démoulez et laissez les muffins refroidir sur une grille.

Étalez la pâte d'amandes rouge au rouleau, formez un boudin de 2,5 cm de diamètre, détaillez-le en tronçons et modelez 10 bonnets. Étalez la pâte d'amandes blanche au rouleau, formez un boudin de 4 mm de diamètre, découpez-le en 10 et fixez les mini-rouleaux à la base des bonnets. Modelez 10 boules et fixez-les au sommet de chaque bonnet. Installez chaque bonnet sur une pique en bois. **Rangez** les muffins dans des caissettes en papier. Décorez de chantilly et plantez délicatement un bonnet de père Noël.

Feuilletés de saint-jacques au poireau

POUR 4 PERSONNES. PRÉPARATION : 10 À 20 MIN. CUISSON :

- 1 poireau • 8 belles noix de saint-jacques (avec ou sans corail) • 20 g de beurre • 25 cl de crème liquide entière • 1 gousse de vanille
- 1 pointe de couteau de curcuma • 1 pâte feuilletée • 1 jaune d'œuf • sel, poivre.

Préchauffez le four à 180°C (th. 6). Fendez le poireau en quatre, lavez-le puis émincez-le finement. Faites-le fondre dans une casserole avec le beurre et un petit fond d'eau, sur feu moyen, pendant environ 10 min.

Faites chauffer la crème dans une autre casserole sur feu doux. Ajoutez les graines de vanille et le curcuma. Salez, poivrez.

Déposez les saint-jacques entières dans des ramequins, ajoutez un peu de fondue de poireau et de crème, de façon à ce que tout le fond du ramequin soit couvert.

Taillez dans la pâte feuilletée des disques à la taille des ramequins puis disposez-les par-dessus en appuyant fermement sur les bords.

Badigeonnez au pinceau de jaune d'œuf battu puis enfournez pour 15 à 20 min.



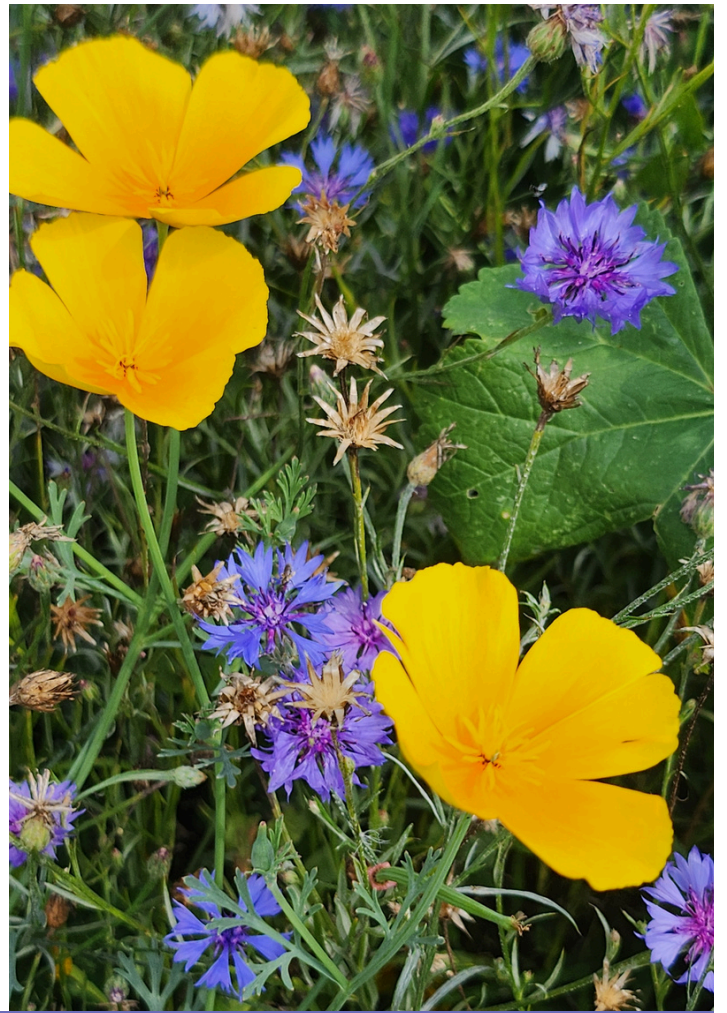
PRÉPARATION: 40 MIN
REPOS: 1 NUIT

■ 1 plaque de chocolat noir pâtissier ■ 1 c. à s. de beurre demi-sel ■ 4 c. à s. de crème liquide ■ 1 c. à s. de pralin ■ 1 petit paquet de pétales de chocolat (type Chocapic de Nestlé) ■ Sucre glace

- Mettre le chocolat, le beurre et la crème dans un saladier. Faire fondre pendant 1 min au micro-ondes. Mélanger, faire chauffer 1 min supplémentaire et mélanger à nouveau. Ajouter le pralin, mélanger. Réserver au réfrigérateur pendant une nuit.
- Le lendemain, diviser la pâte en six boudins de taille inégale. Former des cônes de la taille d'une pomme de pin avec la pâte et enfoncer les pétales de chocolat tout autour, disposés en spirale du haut vers le bas.
- Au moment de servir, saupoudrer de sucre glace.

LES DESSERTS
POMMES DE PIN
AU CHOCOLAT

POUR 6 PERSONNES



Les 4 saisons à Saint-Pierre-la-Garenne

